

(14/13)

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail + Démocratie + Paix

73/198
DECRET N° /JTRAC/ANAC DU 26/03/1983

portant détachement de Monsieur MOUMBENZA Aurélien
Ingénieur Adjoint des Travaux Publics de 3° échelon
auprès de la Direction Générale de l'ASECNA à Dakar

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

(/U la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/U la loi n° 25/87 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/U la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonction-
naires ;
(/U la Convention de Saint-Louis créant l'ASECNA notamment en son article
4 du Statut ;
(/U le Décret n° 80/644 du 26 Décembre 1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
(/U la lettre n° 2276/ASECNA/DAGPF/AG/P du 7 Juin 1982 du Directeur
Général de l'ASECNA demandant le détachement de Monsieur MOUMBENZA Aurélien ;
Après avis du Ministre des Transports et de l'Aviation Civile ;

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Monsieur MOUMBENZA Aurélien, Ingénieur adjoint des Travaux Publics de 3° échelon, précédemment en service à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (Direction des Bases Aériennes) est détaché auprès de la Direction Générale de l'ASECNA à Dakar pour emploi.

ARTICLE 2. - La rémunération de Monsieur MOUMBENZA Aurélien sera prise en charge par les fonds du Budget communautaire de l'ASECNA qui est en outre redevable envers le Trésor de l'Etat Congolais de la contribution pour constitution des droits à pension de l'intéressé.

ARTICLE 3. - Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

COLONEL LOUIS SYLVAIN COMA.-

Le Ministre des Transports
et de l'Aviation Civile,

HILAIRE MOUNTHAULT.-

Brazzaville, le 26 Mars 1983

DENIS BASSOU - NGUESSO.-

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance
Sociale,

BERNARD COMBO MATSICWA.-

Le Ministre des Finances,